Les droits de l’homme au Brésil

Partage international nº 97 – Septembre 1996

Au cours de la cérémonie de signature du Plan national pour les droits de l'homme, le président Cardosa a exposé ses propositions afin d'étendre le pouvoir des autorités fédérales dans sa lutte contre les violations des droits de l'homme. En collaboration avec 200 ONG, le président brésilien a dévoilé son plan pour faire face à toutes sortes de violations des droits de l'homme, y compris le travail forcé, la torture et les abus sexuels sur les enfants. La torture, qui n'est actuellement pas considérée comme un crime, deviendrait un acte criminel, et la police militaire, souvent responsable des violations les plus flagrantes, risquerait pour la première fois de se voir condamner devant les tribunaux. Néanmoins, le sort du programme est entre les mains du Congrès, qui doit donner son accord avant qu'un grand nombre des propositions puissent être mises en pratique.

Brésil
Sources : New York Times, E.-U
Thématiques : Société
Rubrique : Tendances